

LE 4 PAGES du rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets du Pays Voironnais en 2018

Ce document est une synthèse du rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets disponible dans sa version complète sur notre site internet : <http://www.paysvoironnais.com/>

EDITORIAL

3 axes stratégiques de la gestion des déchets du Pays Voironnais :

- 1/ Agir sur la prévention des déchets, c'est-à-dire réduire les déchets en quantité et en nocivité
- 2/ Renforcer le tri à la source, moyen le plus efficace pour augmenter les quantités recyclées
- 3/ Regrouper sur un même site un ensemble complet et intégré d'activités de tri et de valorisation (Site écologique de La Buisse)

2018... en quelques chiffres :

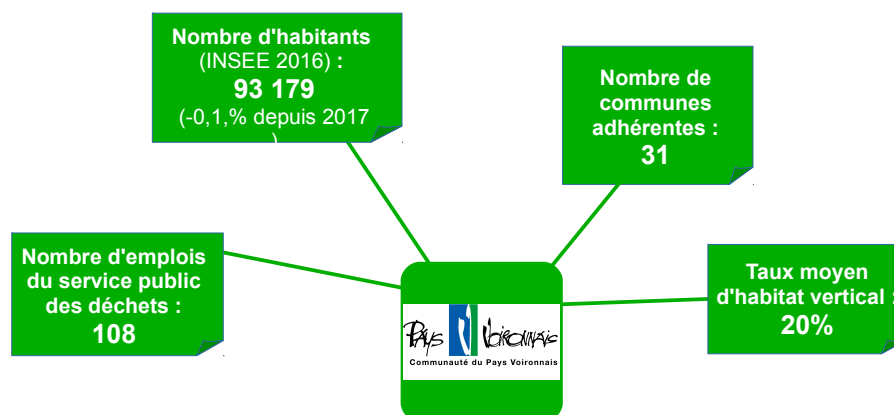
Production de déchets en légère hausse de +0,5%, restant en dessous du seuil de 60 000 t/an pour la 6ème année consécutive !

54,6% en valorisation matière dont 36% en recyclage et 18,6% en compostage
43,3% en valorisation énergétique
2,1% en enfouissement

Les faits marquants de l'année :

- Déploiement du nouveau matériel de pré-collecte des déchets alimentaires
- Développement des points de regroupement en conteneurs aériens ou (semi-)enterrés
- Poursuite de la démarche d'optimisation de la collecte et de suppression des points noirs
- Poursuite de la démarche de modernisation et de sécurisation des déchèteries
- Poursuite de la réflexion sur les déchèteries professionnelles
- Démarche de mutualisation inter-territoriale des outils de tri et de traitement sur le bassin Sud-Isère
- Organisation des Journées Territoires & Biodéchets en partenariat avec le Réseau CompostPlus

1 Identité du Pays Voironnais



La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais exerce **les compétences collecte et traitement des déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire**. Ces compétences sont mises en œuvre par le Service Gestion des déchets (en régie) selon des activités étroitement liées :

- La collecte des déchets ménagers
- Les déchèteries
- Les relations usagers, la prévention et le tri
- Le traitement des déchets

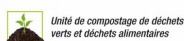
Patrick CHOLAT est le Vice-président à la prévention et la gestion des déchets du Pays Voironnais depuis 2017 (mandat 2014 – 2020).

2 Les installations de gestion des déchets de la collectivité

Le Site écologique de La Buisse comporte :

- Une unité de compostage de déchets verts
- Une unité de compostage de déchets alimentaires
- Un centre de tri des emballages recyclables et de transit des cartons bruns, des papiers et du verre
- Un quai de transfert des ordures ménagères résiduelles qui sont reconditionnées en semi-remorque pour un traitement dans l'Unité d'Incineration et de Valorisation Énergétique d'Athanor
- Une ressourcerie qui vend des objets en bon état apportés par les habitants

Le territoire du Pays Voironnais dispose en outre d'un réseau de 8 déchèteries.



③ Prévention des déchets

La **prévention des déchets** concerne l'ensemble des actions situées avant l'abandon ou la prise en charge des déchets par la collectivité qui permet de réduire leur quantité et / ou leur nocivité, avant le geste de tri.

Dans la suite du **Programme Local de Prévention (PLP)** mené en lien avec l'ADEME de 2011 à 2015 et dans le cadre du **Programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG)**, différentes actions ont été menées en 2018 :

1/ Promotion du TZDZG à destination des citoyens : prévention et tri des déchets ménagers

> Sensibilisation du grand public et des scolaires : animation de 17 stands (650 personnes sensibilisées), organisation de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (9 événements, 169 personnes sensibilisées)...

> La Ressourcerie, promotion du réemploi : baisse des ventes en poids (350 t, -8%) mais hausse des recettes de ventes (469 K€, +15%), montée en puissance du Repair'Café (17 ateliers)...

> Promotion des couches lavables auprès des particuliers (ateliers, prêts de kits) et des professionnels (formations)

2/ Promotion du TZDZG à destination des entreprises et collectivités : prévention et gestion des déchets professionnels

> Promotion de l'exemplarité de la collectivité : 7ème Journées Territoire & Biodéchets...

> Mise à disposition de matériels : poubelle de tri nomade (18 prêts) et bacs de collecte (104 prêts) pour les événements et manifestations éco-exemplaires, Pack Eco-événement (30 015 gobelets prêtés)...

> Diagnostics éco-exemplarité des collectivités : 8 structures publiques concernées

> Actions avec les entreprises : partenariat avec le programme « Écologie Industrielle et Territoriale » de Centr'Alp...

3/ Déchets organiques : prévention, collecte et traitement pour les particuliers et les professionnels

> Promotion du (lombri-)compostage : installation de 6 sites de compostage collectifs, séances d'initiation au lombricompostage (122 participants), animation d'ateliers (1 335 personnes sensibilisées)...

> Promotion du broyage et des techniques alternatives de gestion des déchets verts : démonstration sur les 8 déchèteries, poursuite du service Coccinelle Verte éco-jardin, enquête et formation pour les services municipaux...

> Lutte contre le gaspillage alimentaire : accompagnement de type pré-diagnostic de 4 restaurants collectifs...

4/ Démarche participative, gouvernance et promotion du ZDZG

> Conférence, défi familles et commerces...
 Depuis 2010, les quantités de déchets ménagers et assimilés ont baissé de 13,2% (562 kg/hab en 2019), atteignant ainsi déjà la cible de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (-10% en 2020).

④ Collecte et traitement des déchets

Production totale de déchets pour la collectivité
54 867 t

Production de déchets par habitant
589 kg/hab

Ratio de refus de tri
5,3 kg/hab

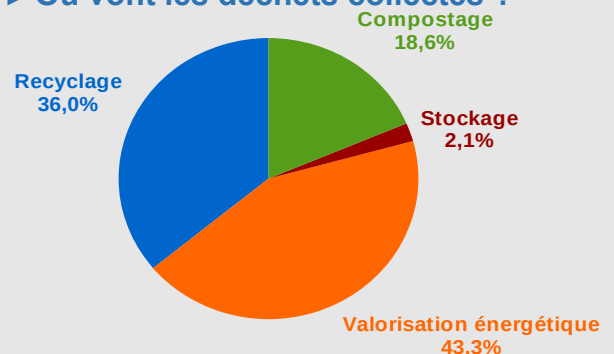
Périmètre : Ensemble des déchets produits (collectes sélectives et spéciales, déchèteries, PAV verre et apports au quai de transfert)

Sur l'année 2018, les quantités de déchets produits sur le Pays Voironnais **augmentent de 0,5%**. Cette légère hausse s'explique principalement par **une forte augmentation du tonnage du verre (+11%) en partie compensée par une forte baisse du tonnage de déchets alimentaires (-14%)**. Le tonnage des autres déchets restent, quant à eux, relativement stables.

► Rappel de consignes

- Je vide les flaconnages sans devoir les nettoyer.
- Je laisse les couvercles et bouchons.
- Un doute ? Une question ? J'appelle le n° vert 0 800 508 892 ou je consulte www.paysvoironnais.com.

► Ou vont les déchets collectés ?



► **Taux de valorisation matière hors déchets inertes : 49,4%**
 (Objectif de la Loi TECV : 55% en 2020 et 65% en 2025)

Nos résultats de valorisation sont **meilleurs que les moyennes régionales en termes de valorisation matière** (moyenne en Auvergne-Rhône-Alpes en 2017 : 49%) et de **valorisation énergétique** (moyenne en Auvergne-Rhône-Alpes en 2017 : 24%). En 2018, ce bon résultat est lié notamment au développement de nouvelles filières de recyclage comme la valorisation des refus de centre de tri ou le déploiement du périmètre de l'éco-organisme Eco Mobilier.

Type de déchets	Production en tonnes	Production en kg/hab
Ordures ménagères résiduelles	17 823	191,3
Emballages - Papiers - Cartons*	4 514	48,4
Déchets alimentaires	1 496	24,4**
Déchets verts	8 969	96,3
Verre	3 110	33,4
Déchèteries (hors déchets verts)	18 347	196,9
Divers (PCT, dépôts des communes au quai de transfert)	608	Non pertinent car non collectés sur tout le territoire
Total : 54 867 tonnes		

* Cartons de la collecte spéciale

** Ratio à l'habitant desservi

En 2017, le total des déchets produits était de 54 582 tonnes.

Matières recyclées
212 kg/hab

Réemploi
3,8 kg/hab

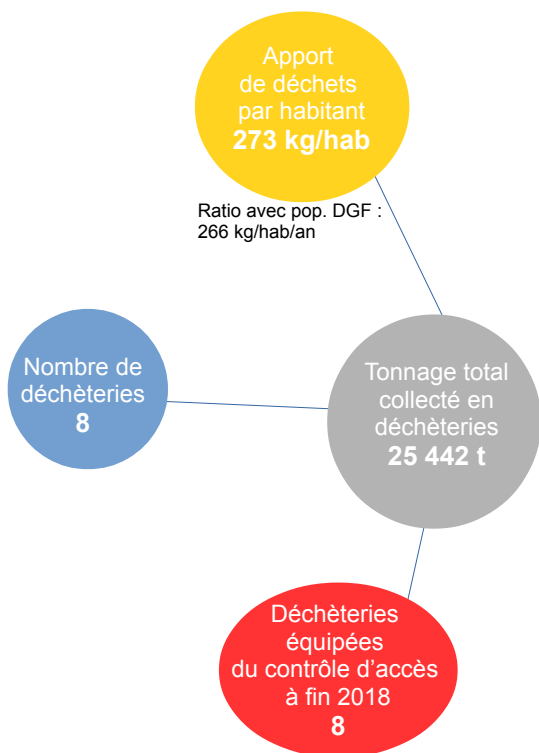
GRACE A VOS EFFORTS DE TRI

Compost produit*
117,3 kg/hab
 * 54% grâce aux déchets verts de Grenoble-Alpes-Métropole

97,9% de vos déchets valorisés sous forme d'énergie ou de matière

5 Le réseau des déchèteries

Les habitants peuvent accéder gratuitement à l'ensemble des 8 déchèteries du Pays Voironnais. Les artisans et commerçants y accèdent à titre payant.



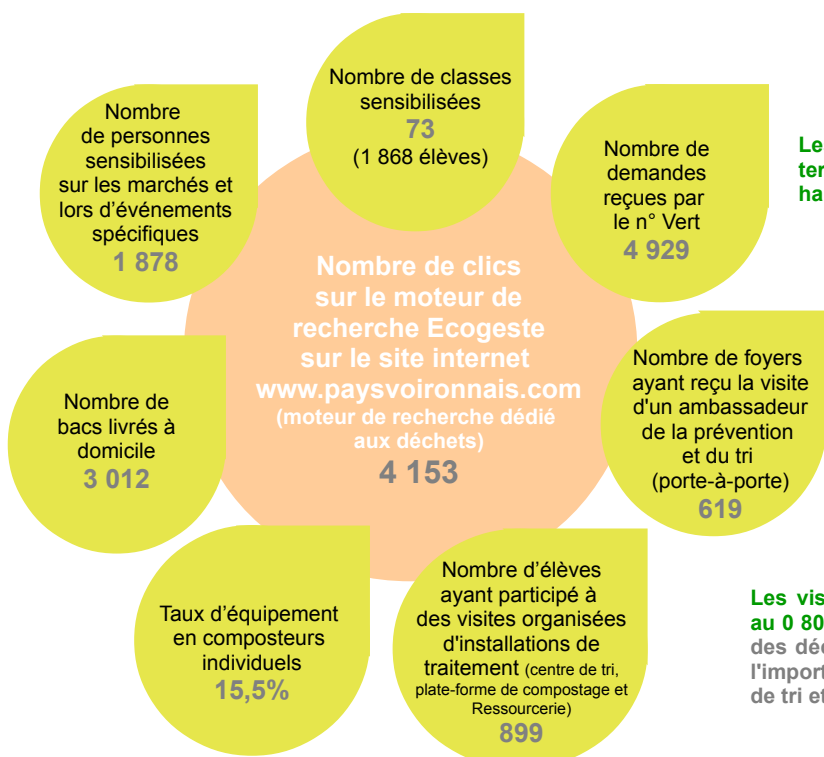
Type de déchets	Type de traitement	Production en tonnes	Production en kg/hab
Déchets verts	Compostage	7 094	76
Gravats	Réutilisation	5 600	60
Encombrants	Valorisation énergétique / Stockage	4 989	54
Bois propre et panneaux particules	Valorisation énergétique / Recyclage	2 986	32
Ferrailles et métaux non ferreux	Recyclage	1 109	12
Cartons	Recyclage	756	8
Placoplâtre	Recyclage	638	7
Papiers	Recyclage	206	2
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)	Recyclage	542	6
Textiles	Recyclage / Réemploi	96	1
Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)	Valorisation matière	1 024	11
Autres	Divers	402	4
Total : 25 442 tonnes			

En 2017, le total des déchets apportés en déchèteries était de 25 361 tonnes.

L'année 2018 marque **une stabilisation des tonnages de déchèteries (+0,3%)**. Les principales évolutions à la baisse concernent les déchets verts (-5,9%) et les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE, -13,1%). La baisse des encombrants envoyés en valorisation énergétique (-8,2%) malgré une priorisation de cette filière, et en contrepartie la hausse des encombrants envoyés en enfouissement (+221,1%), sont liées à une saturation des outils de traitement ; la quantité globale d'encombrants baisse légèrement (-0,7%). L'augmentation du tonnage des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA, +12,6%) est liée à la structuration croissante de la filière et à l'équipement progressif des déchèteries en benne Éco Mobilier. Les autres principales évolutions à la hausse concernent les gravats (+5,4%), les bois (+12,4%), la ferraille (+7,1%) et le placoplâtre (+7,5%).

Il est à noter que les quantités déposées en déchèteries dans le Pays Voironnais restent élevées au regard des résultats régionaux. Nos efforts sont donc à poursuivre !

6 Communication et sensibilisation des habitants



Les ambassadeurs de la prévention et du tri sillonnent le territoire tout au long de l'année afin de rencontrer les habitants et leur expliquer les bons gestes.

Des contrôle « qualité » ont été instaurés depuis 2008. L'objectif est de vérifier les bacs jaunes et bleus présentés à la collecte par les usagers avant leur ramassage afin d'améliorer la qualité du tri. En cas de soucis, les usagers sont contactés par le Pays Voironnais.

Les visites guidées sont ouvertes à tous sur rendez-vous au 0 800 508 892. Elles permettent de découvrir le parcours des déchets après la poubelle, et ainsi mieux appréhender l'importance des gestes et des choix de chacun en matière de tri et de prévention.

7 Les indicateurs financiers du service public

Coût global du service public de gestion des déchets
11 725 057 €HT

+4,3%
par rapport à 2017

Coût moyen aidé à l'habitant
101,7 €HT

(moyenne en Rhône-Alpes en 2017 : 79 €HT)

Le coût présenté est un **coût moyen par habitant qui diffère du coût réellement payé par l'usager** (TEOM calculée en fonction de la valeur de la surface locative de l'habitation).

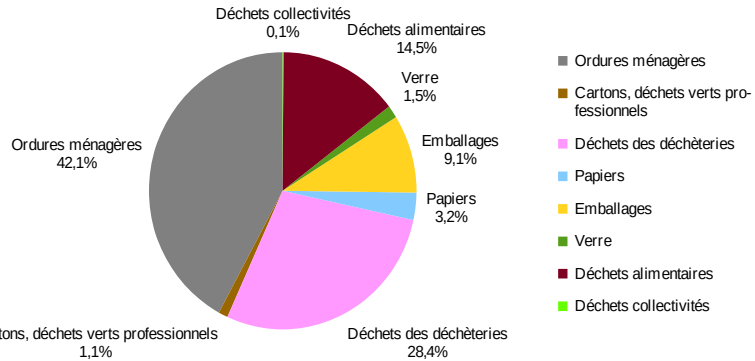
Rappel des typologies des coûts :

Coût complet HT : total des charges hors TVA (125,8 €HT/hab)

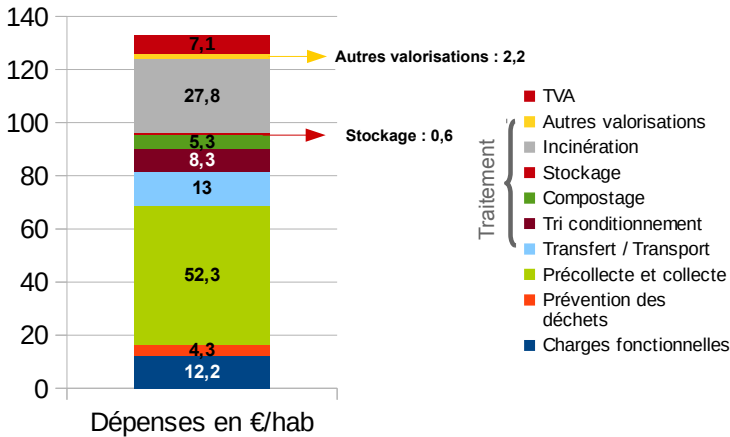
Coût aidé HT : coût complet moins les recettes de ventes des matériaux, les soutiens apportés par les organismes agréés (type Eco-Emballages) et les autres aides reçues (subventions) (101,7 €HT/hab)

Besoin en fiscalité TTC : coût aidé HT plus les charges de TVA supportées par la collectivité, moins les recettes de redevance spéciale, des dépôts en déchèteries et sur le Site écologique de La Buisse (99,8 €TTC/hab)

Répartition du besoin en fiscalité par flux



Décomposition des dépenses de gestion des déchets



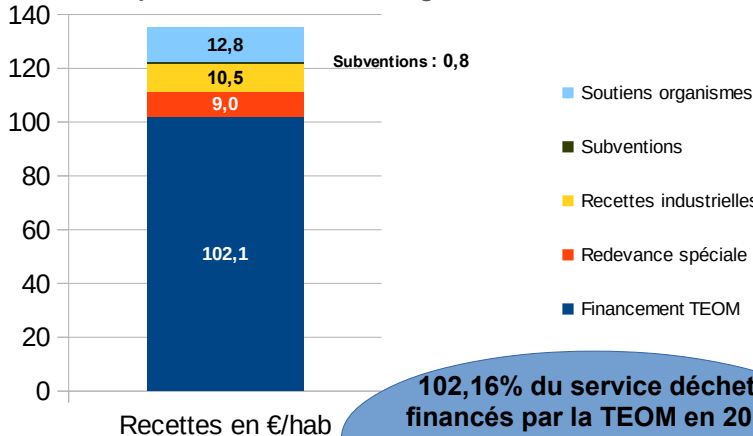
Vos gestes de tri nous permettent de couvrir 19% des dépenses de gestion des déchets.

En effet :

• **La revente des matériaux et énergie** représente un montant de 979 K€, soit **45%** des recettes ;

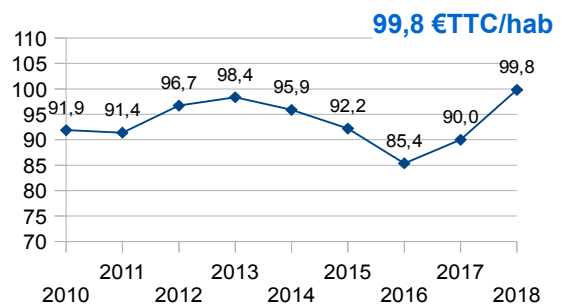
• **Les soutiens des éco-organismes** (EcoFolio, Eco-Emballages...) représentent un montant de 1 191 K€, soit **55%** des recettes.

Décomposition des recettes de gestion des déchets



102,16% du service déchets financés par la TEOM en 2018
selon compte administratif 2018
>>> Autonomie complète vis-à-vis du budget général

Evolution du besoin en fiscalité de la gestion des déchets ménagers



En 2018, les 3 types de coûts (coût complet, coût aidé et besoin en fiscalité) augmentent, après une baisse notable depuis 3 ans. L'objectif d'ici 2020 sera de retrouver les niveaux de 2016.

En 2018, l'augmentation du coût global de gestion des déchets au Pays Voironnais, concomitante avec la baisse globale constatée sur la région, amène à avoir des coûts de gestion au-dessus des moyennes régionales. Ces coûts élevés sont à mettre en lien avec le niveau de service important développé sur le territoire et les bonnes performances environnementales.

Pour nous contacter :
n° vert 0 800 508 892
(gratuit depuis un téléphone fixe)

Projets en cours et perspectives pour 2019 :

- Élaboration de notre Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
- Réponse à un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC) de l'ADEME pour faire suite au programme TZDZG
 - Simplification du geste de tri : préparation au passage en extension de consignes de tri
 - Développement de points de regroupement en conteneurs aériens ou (semi-)enterrés
- Poursuite de la démarche d'optimisation de la collecte et de suppression des points noirs
 - Modernisation et sécurisation des déchèteries
- Poursuite de la réflexion sur les déchèteries professionnelles
 - Révision des règlements de collecte et de déchèteries
 - Étude sur la mutation du Site écologique de La Buisse
- Démarche de mutualisation intercommunale des outils de tri et de traitement sur le bassin Sud-Isère
 - Développement des services d'information des usagers